

Fiche pédagogique – IRA de Metz

Présentation générale de la formation initiale des élèves de l'IRA

La formation comprend :

- des cours et des conférences,
- des travaux de groupe,
- des stages.

Elle est structurée en deux périodes : total d'heures d'enseignements = 700 heures.

- **Période 1.** – La formation en **tronc commun** : de septembre à fin février

Objectif : acquérir

- un savoir (culture administrative et connaissances),
- un savoir-faire (les compétences) – il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances mais de savoir les utiliser et les mettre en œuvre (comment on prend une bonne décision, juridiquement solide, qui soit opportune et applicable concrètement) –,
- un savoir être (réflexes, codes et postures), notamment gestion des ressources humaines, gestion des équipes, prise de parole en public, animation des réunions, conduite de projet.

- **Période 2.** – L'approfondissement par **univers professionnel** : de mars à début juillet

Les univers professionnels sont les suivants :

- administration centrale (services centraux des ministères),
- administration territoriale de l'État (services déconcentrés de l'État),
- administration scolaire et universitaire (hors enseignants et hors administration centrale).

Objectif : acquérir et développer des compétences propres à l'univers professionnel sur la base de 3 programmes de formation distincts.

Les aménagements de la scolarité prévus pour les auditeurs du CiIRA

Tout en étant intégrés dans la promotion en formation initiale, les auditeurs du CiIRA bénéficient d'une formation individualisée. La direction de l'IRA attache une grande importance à ce que la formation soit adaptée à chaque auditeur en fonction de ses attentes.

Les modules portant sur la comptabilité générale, les statistiques et les aspects techniques des établissements publics locaux d'enseignement restent optionnels.

Pour les autres enseignements, des dispenses sont accordées à la demande de l'auditeur s'ils ne correspondent pas directement à ses préoccupations professionnelles.

Les auditeurs ont la possibilité de suivre des sessions de formation continue adaptées à leur projet professionnel et qui leur permettent une plus grande connaissance des services de l'État ainsi que des échanges avec des cadres de la fonction publique française en charge de la mise en œuvre des politiques publiques.

Ils choisissent, en septembre, l'univers professionnel dans lequel ils suivront la 2nde partie de la scolarité. L'ensemble de la promotion est réparti en 6 groupes d'environ 25 élèves. Jusqu'à fin février, tous les auditeurs sont affectés dans des groupes différents.

Les épreuves, à l'exception du stage, sont évaluées par un jury de scolarité spécialement composé à cet effet.

1. La formation en tronc commun : du 1^{er} septembre à fin février

- 17 semaines de formation à l'IRA,
- 7 semaines de stage,
- 1 semaine pour les épreuves et le choix de l'univers professionnel.

A l'issue de cette première partie, un premier classement (dit « classement intermédiaire ») intervient, pour les attachés stagiaires, avec 3 épreuves qui seront adaptées pour les auditeurs du CiIRA :

- un stage dans une administration en novembre -décembre
Les auditeurs étrangers effectuent ce stage dans un service adapté. Le lieu d'affectation est choisi, avec eux, en fonction à la fois de leurs parcours et projet professionnels et de l'univers professionnel qu'ils auront identifié pour suivre la seconde partie de la formation.
La note de stage est attribuée par le directeur de l'institut.
- fin janvier, la soutenance du rapport collectif – 45 minutes, note unique pour le groupe
Pour cette épreuve, le groupe d'auditeurs travaille sur un sujet identique portant sur la gestion publique et rédigera un rapport qui met en évidence les pratiques des administrations de leurs pays respectifs.
- Début février, un exercice écrit de compréhension et de traitement d'une situation administrative à partir d'un ou plusieurs dossiers d'étude de cas mobilisant des éléments juridiques, organisationnels ou financiers – 5 heures
Les auditeurs composent sur le même sujet que les attachés stagiaires français mais leurs copies feront l'objet d'une correction sur la base de critères d'évaluation adaptés.

Le classement intermédiaire est proclamé le fin février pour les élèves de l'IRA.

Les auditeurs étrangers ne figurent pas dans ce classement qui sert au choix des univers professionnels. En revanche, ils reçoivent toutes les grilles d'évaluation des épreuves qu'ils ont passées. Ils ont déjà choisi l'univers professionnel dans lequel ils souhaitent effectuer la formation de fin février à la fin du mois d'avril.

2. La formation par univers professionnel : à partir de fin février et jusqu'à fin avril

Pour les auditeurs du CilRA, le cycle d'approfondissement consiste en :

- huit semaines et demie de formation à l'IRA,
- un jour pour l'entretien individuel avec le jury.

Il s'agit de l'acquisition et du développement des compétences propres à l'univers professionnel choisi.

Pour valider cette 2nde période de formation, chaque auditeur produira un rapport sur une problématique liée aux politiques publiques sur lesquelles il a manifesté un intérêt au cours de son parcours professionnel et de sa formation à l'IRA de Metz. Au préalable, il choisira librement le thème d'étude qui sera validé par le président ou la présidente du jury et le directeur de l'IRA avant la fin du mois de septembre.

Le contenu du rapport (de 10 à 15 pages hormis les annexes) fera l'objet d'un entretien individuel devant le président ou la présidente et des membres du jury à la fin du mois d'avril.

Un accompagnement tout au long de la formation

1. Avant leur arrivée à l'IRA, les auditeurs pourront consulter le site Internet de l'institut pour se familiariser avec l'établissement. Pour acquérir les bases de la culture administrative française, les auditeurs sont invités à consulter le site web www.vie-publique.fr
2. Ils bénéficieront d'une conférence introductive sur l'organisation administrative de la France, les grands principes de la fonction publique et l'actualité des réformes.
3. La direction de l'IRA les rencontrera régulièrement pour faire le point sur leurs acquis, leurs attentes et sur les éventuelles difficultés rencontrées :
 - début septembre,
 - fin septembre,
 - avant le départ en stage,
 - début janvier,
 - avant la soutenance collective du rapport sur commande (fin janvier),
 - fin février, après l'épreuve orale,
 - fin mars,
 - à l'issue de leur formation, fin avril.

Ils peuvent aussi demander un entretien à tout moment en dehors de ces rendez-vous officiels.

4. Tout comme les élèves, les auditeurs du CilRA ont la possibilité de s'inscrire au master 2 « Management public » de l'université de Strasbourg.